

## Noir sur blanc

Jean-Michel Leniaud

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lha/155>  
DOI : 10.4000/lha.155  
ISSN : 1960-5994

### Éditeur

Association Livraisons d'histoire de l'architecture - LHA

### Édition imprimée

Date de publication : 10 juin 2008  
ISSN : 1627-4970

### Référence électronique

Jean-Michel Leniaud, « Noir sur blanc », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne], 15 | 2008, mis en ligne le 16 octobre 2013, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lha/155> ; DOI : 10.4000/lha.155

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.

Tous droits réservés à l'Association LHA

---

# Noir sur blanc

Jean-Michel Leniaud

---

- 1 L'architecte Pierre Bénouville (1852-1889), collaborateur de l'*Encyclopédie d'architecture*, architecte des édifices diocésains et architecte des monuments historiques, bref un parfait disciple de Viollet-le-Duc, est l'auteur d'une notice sur le mot « bourse » dans l'*Encyclopédie de l'architecture et de la construction* (vol. 2) que Pierre Planat publie à la librairie de la construction moderne entre 1888 et 1892. Après avoir tenté l'histoire de ce type de construction depuis l'Antiquité, puis évoqué les meilleures constructions de son temps (Marseille, Lyon, Le Havre) et répandu quelques pleurs sur la transformation à Paris de la halle au blé en bourse de commerce — « On ne voit pas clairement que, pour construire de nouveaux édifices, on soit obligé de détruire ou de mutiler ceux élevés par nos pères qui n'étaient pas, après tout, plus maladroits que nous. » — il conclut ainsi son texte : « Quel que puisse être le programme détaillé des services d'une bourse moderne, le point principal sera toujours, comme nous le disions au début de cette courte notice, une grande salle rectangulaire. » Cette expression « grande salle » fait évidemment penser aux diverses propositions que Viollet-le-Duc présente pour couvrir ce type de surface, toutes plus révolutionnaires les unes que les autres, mais aussi à celles qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, Anatole de Baudot proposait de construire en ciment armé. Et c'est bien ainsi que l'entend Bénouville : la suite de son propos ne concerne pas autre chose que le mode de couverture de la salle :

Il y a là matière à toutes les dispositions imaginables de charpentes en fer et, sans doute, verrons-nous encore d'élégantes solutions du problème toujours nouveau : couvrir avec légèreté une grande surface ; peut-être même, lorsque l'engouement pour le fer sera calmé, reviendra-t-on à l'emploi des légères charpentes de bois, voie dans laquelle le dernier mot non plus n'a pas encore, croyons-nous, été dit.

- 2 En matière de programme, Julien Guadet est un peu plus disert (*Éléments et théorie de l'architecture*, 1901-1904, t. III, p. 38 et suiv.), indiquant qu'on a parfois joint à une Bourse des services relevant de la chambre de commerce ou du tribunal de commerce. Mais il est dubitatif là-dessus : « Cela peut-être, bien qu'il y ait plutôt des raisons contraires. Mais ce sont là des conditions de programmes qui n'ont rien d'obligatoire : il ne faudrait donc pas vous figurer que ces services fussent des dépendances indispensables d'une Bourse. »

Mais il n'en dit pas plus et, pour le reste, renvoie aux considérations très générales qu'il a écrit au sujet des établissements bancaires et administratifs.

- 3 Au reste, ni Planat ni Guadet ne fournissent aucune information sur ce que devrait être une chambre de commerce. Et si on excepte la monographie qu'en 1864, René Dardel a publié en format in-folio sur le « palais du commerce » de Lyon, ouvrage qui comporte quarante-huit planches sans le moindre commentaire, on est réduit au constat que la bibliographie qui concerne le sujet dont ces quinzième livraisons traitent se réduit à peu de chose. Avec cinq monographies concernant Lyon, Marseille, Cambrai, Lille et Le Havre ainsi qu'un article sur les constructions édifiées au cours des années 1930, elles ouvrent en pionnier une voie qui n'a guère été défrichée jusqu'à présent mais on est certain qu'elles feront de nombreux émules dans les années qui viennent.
- 4 En varia, Philippe Dufieux, à qui l'on doit le rassemblement des contributions qui composent le présent volume, apporte un éclairage complémentaire à la thématique ouverte en 2001 par les *Études et rencontres de l'École des chartes* sur les livres et les bibliothèques d'architecture en analysant la bibliothèque d'Antoine-Marie Chenavard, architecte et dessinateur lyonnais. Enfin, Julien Lacaze fait le point sur un sujet obscur et confus : les vagues de classement parmi les monuments historiques dont les cathédrales ont fait l'objet à partir de 1840. Ce type de mesures n'allait pas de soit à l'époque concordataire et ne fut conduit à son terme qu'en 1906.
- 5 Un dernier point en *post scriptum*, qui vient faire suite aux treizièmes *Livraisons* consacrées aux établissements d'enseignement supérieur. On savait déjà que les bâtiments construits par Nénot non loin du muséum d'histoire naturelle et affectés actuellement à Paris V allaient faire l'objet d'une modernisation ravageuse. On apprend aujourd'hui que la rénovation de la Sorbonne pour cause de « mise en sécurité » va produire – à moins que les services du Patrimoine ne parviennent à s'opposer — des effets dévastateurs : suppression des grands châssis (d'origine) de fenêtre côté rue Saint-Jacques, destruction des magasins métalliques de la bibliothèque et des passerelles extérieures, vandalisation probable, à l'occasion de l'éviscération de plusieurs corps de bâtiment, du mobilier d'origine (meubles de bibliothèque, notamment), percement de portes dans les façade rue Saint-Jacques et rue Cujas... Si la Sorbonne s'avance vers le troisième millénaire en reniant son patrimoine, elle n'ira pas loin.